

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2017

A la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, lundi, 20 novembre 2017 à 19h00

Sont présents: Messieurs Renaud Fortin, Fernand Caron, Deave D'Astous,
Mesdames : Brigitte Chapados, Lorraine Michaud, Julie D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

RÉSOLUTION 242-2017 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Brigitte Chapados, appuyé par Mme Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h00. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 243-2017 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE : l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par Mme Julie D'Astous et résolu que l'avis de convocation est accepté tel que présenté avec l'ajout de points car tous les élus sont présents.

RÉSOLUTION 244-2017 : AUTORISATION DES FRAIS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE : La municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière a mandaté La Fédération Québécoise des Municipalités à assumer le rôle de comité de sélection dans le but de recruter une directrice-générale/secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a effectué les entrevues adéquates des candidats postulants;

CONSDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités rédigera le contrat contenant les mobilités et conditions de travail de la directrice-générale/secrétaire-trésorière par intérim

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Deave D'Astous, appuyé par M. Fernand Caron et résolu à l'unanimité que dans le cas où les démarches entreprises par la FQM permettent à la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière de conclure une entente avec un candidat référé par la FQM, et combler, de façon temporaire et pour une durée n'excédant pas douze (12) mois, le poste de directrice-générale/secrétaire trésorière, la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière s'engage à verser à la Fédération québécoise des municipalités la somme de mille cinq cents dollars (1 500 \$) en honoraires. Ces honoraires incluent la rédaction de contrat à durée déterminée du directeur général par intérim.

RÉSOLUTION 245-2017 : ENGAGEMENT D'UNE DIRECTRICE-GÉNÉRALE/SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE : La municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière a mandaté La Fédération Québécoise des Municipalités à assumer le rôle de comité de sélection dans le but de recruter une directrice-générale/secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a effectué les entrevues adéquates des candidats postulants;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection réfère une candidate expérimentée pour le poste de directrice-générale/secrétaire-trésorière par intérim

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame Lorraine Michaud, appuyé par Madame Brigitte Chapados et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière engage madame Carole Pigeon au poste de directrice-générale/secrétaire-trésorière par intérim. Les modalités et conditions de travail seront conclues lors de la signature du contrat.

RÉSOLUTION 245-2017 : AUTORISATION SIGNATAIRE TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière a engagé Mme Carole Pigeon au poste de directrice-générale/secrétaire-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT QUE les dossiers financiers municipaux doivent avoir un suivi durant la période d'absence de la directrice-générale/secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Julie D'Astous, appuyé par M. Renaud Fortin et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière mandate Madame Carole Pigeon, directrice-générale/secrétaire-trésorière par intérim comme étant la signataire de tous les documents administratifs de la Municipalité.

RÉSOLUTION 246-2017 : APPEL D'OFFRE ACHAT DE FOURNITURE DE CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT

Il est proposé par M. Deave D'Astous, appuyé par M. Fernand Caron que la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière déposera un appel d'offre sur le site SEAO pour l'achat de fourniture de camion 10 roues avec équipement de déneigement en excluant la benne.

RÉSOLUTION 247-2017 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité à 19h40.

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire



Tania Lord, secrétaire adjointe (par intérim)